

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 18 mai 2016

Le 18 mai 2016, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 6 avril 2016, est approuvé à l'unanimité.

DENOMINATION DE L'AIRE DE JEUX

Suite à l'installation d'un plateau multisports et divers jeux, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire et utile de dénommer l'aire de jeux qui vient d'être créée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer l'aire de jeux : « Square des Diablotins ».

TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le tarif du repas du 14 juillet 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du repas à 10,00 € comme en 2015.

CARTES D'ACCES AU PARC DE LOISIRS DE BROU – ANNEE 2016

Le Parc de loisirs de Brou propose aux enfants de moins de 16 ans une carte d'accès valable toute la saison, tous les jours, y compris les week-end et jours fériés, au tarif de 39 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de proposer la carte d'accès au Parc de loisirs de Brou aux enfants de la commune d'Yèvres au tarif à 19,50 € par enfant, et d'assurer le financement de la différence, soit 19,50 € sur le budget communal.

INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAÎTRE : ACTE NOTARIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la procédure d'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal, pour le bien sis 462, La Croix des Maréchaux – 28160 YEVRES, cadastré ZS n° 34.

Vu le projet d'acte notarié établi par Maître ARMENGAU, notaire à Brou – 19, place des Halles, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces se rapportant à l'incorporation dudit bien sans maître dans le domaine communal.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal sur l'avancement des discussions concernant la création éventuelle de la commune nouvelle avec BULLOU, depuis la dernière réunion du conseil municipal du 6 avril 2016.

Suite à la réunion des 2 conseils municipaux du 21 avril, qui a permis de démontrer les synergies possibles entre les 2 Communes, 2 groupes de travail ont été créés : un sur la compétence scolaire et un autre sur la fiscalité.

Il précise, que, lors du dernier conseil municipal de BULLOU, celui-ci a décidé de poursuivre l'étude à 5 voix pour, 4 votes blancs et 1 voix contre.

Monsieur le Maire indique au conseil Municipal les souhaits formulés par la Commune de BULLOU, en matière de travaux, et fait le point sur le personnel employé.

Il rajoute qu'une réunion regroupant les 2 conseils municipaux aura lieu le 8 juin, et que 3 permanences effectuées par les Maires des 2 Communes seront mises en place à BULLOU pour expliquer aux habitants l'intérêt de la fusion, et 1 à YEVRES.

Avant le 30 juin 2016, les 2 conseils municipaux devront se prononcer de manière définitive sur la création de la Commune nouvelle lors d'un vote.

Monsieur le Maire précise, qu'en cas de fusion de communes, aucune baisse des dotations n'est appliquée pendant 3 ans.

Au vu de tous ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre l'étude.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancement de la fusion de Communautés de communes :

Un avis sur les compétences scolaires (transport, cantine, périscolaire et scolaire) est à rendre pour la prochaine réunion du Groupe de travail le 24 mai 2016. Ces compétences peuvent être transférées à la Communauté de communes, puis être déléguées aux communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que ces 4 compétences (transport, cantine, périscolaire et scolaire) soient mises en délégation communale, aux conditions qu'il soit possible de les abandonner chaque année, et que le coût réel d'un élève soit bien pris en compte dans l'attribution de compensation.

Monsieur le Maire rappelle les dates à retenir :

- 10 juin : départ du Tour d'Eure-et-Loir,
- 11 juin : gala de boxe Muay Thaï,
- 12 juin : kermesse de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves d'Yèvres.

Monsieur le Maire demande leur avis aux conseillers municipaux pour le maintien ou non des activités sportives prévues le 12 juin. A la majorité, le Conseil Municipal décide de les annuler.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que, concernant la Maison de Services Au Public (MSAP) de Brou, une rencontre entre les élus de Brou, les services du Conseil Départemental et les différents opérateurs a eu lieu pour évoquer sa mise en place dans les mois à venir.
- que le terrain de foot est opérationnel.
- que l'armoire pour le haut débit, à Gohory, est en service. 56 foyers d'Yèvres sont concernés par cette amélioration.

Monsieur le Maire rappelle que l'armoire haut débit de la Halonnière, dernière armoire de la Commune, non reliée à la fibre optique, le sera avant la fin de cette année.

- que Baptiste CRINIÈRE, habitant de la commune, a été élu meilleur apprenti régional charpentier, et qu'il participera au concours du meilleur apprenti de France le 15 et 16 juin 2016.
- que Florian ROY, adhérent à l'US Yèvres Muay Thaï, a été sacré champion de France junior de sa catégorie.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal :

- d'un courrier de remerciements de l'association « les Etincelles de Brou », suite au prêt de la salle des sports.
- d'un courrier de la Région Centre dans lequel est expliqué le refus de subvention pour les travaux d'aménagement de l'aire de services pour camping-cars.
- d'un courrier du Conseil Départemental, nous informant d'une attribution de subvention, sur le Fonds de Péréquation 2^{ème} part, pour un montant de 7 196 €

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal :

- que 376 personnes, seulement, au total, sont venues assister aux 8 séances de cinéma « civilisation du monde », soit une moyenne de 47 spectateurs par séance.
- que des jeux bretons vont être achetés et que des jeux gonflables seront à nouveau installés, pour la manifestation du 14 juillet 2016.

- qu'un devis pour la stèle place de la mairie est arrivé et doit être étudié.
- que l'exposition des voitures anciennes, le 16 mai 2016, sur la place de l'église, s'est bien déroulée.

Madame BELNOUE informe le Conseil Municipal :

- de la situation financière, qui est toujours bonne.
- que les poursuites engagées contre les divers mauvais payeurs commencent à générer des rentrées assez régulières.

Madame LORIOT informe le Conseil Municipal qu'une aide financière a été accordée à Monsieur HAYE, par le CCAS, pour la somme de 50,00 €

Monsieur DUMAND informe le Conseil Municipal :

- que le car, pour le collège, roule trop vite, au Tartre. Monsieur DOUSSET en prend note et fera le nécessaire auprès du transporteur.
- qu'une voiture roule également vite, au Tartre. Monsieur le Maire indique que le nécessaire sera fait auprès de la gendarmerie.
- que 2 panneaux de signalisation SNCF sont abimés et en passe de tomber au sol. Monsieur le Maire répond que la SNCF en sera avisée.

Monsieur SIMON informe le Conseil Municipal :

- d'un rendez-vous à venir avec le fournisseur Intermarché, pour améliorer les livraisons des produits frais, notamment le poisson.

Monsieur DOUSSET revient sur les comptes rendus des 2 dernières commissions « Cadre de vie ».

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal de la visite des travaux réalisés au Moulin Georges, organisée par le SMAR, samedi 21 mai à 9h15.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les travaux effectués, en cours et à venir, d'après le compte-rendu construit par Monsieur BOISSEAU, Adjoint aux travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heure 30.